

de 1352, faisait tuer par trahison le général Tai Bougha envoyé contre lui. On dépêcha pour négocier avec lui Tieli Timour, qui lui accorda ainsi qu'à ses deux frères les mandarins de Houei Tcheou, Kouang Te et Sin Tcheou, dans le Tche Kiang, mais le pirate refusa ces titres, et, préférant sa liberté, reprit la mer.

En 1354, un autre rebelle, TCHANG CHE-TCH'ENG, parut dans le Kiang Nan et défit le général Tache Timour, mais il fut battu à son tour par Toktagha, qui reprit les villes tombées entre les mains de l'ennemi.

La Cour donnait alors le spectacle de basses intrigues : deux turks kankalis, HAMA et son frère SUÉ SUÉ, travaillaient à perdre Toktagha qui avait fait nommer le premier Ministre. Ils étaient soutenus par l'impératrice Ki, princesse coréenne, favorite de l'empereur sur lequel elle exerçait un grand ascendant, et mère du prince héritier; elle servait les vices de Chouen Ti trop enclin à la débauche, en introduisant au palais des jeunes gens corrompus et des lamas tibétains. En janvier 1355, Toktagha, accusé d'avoir employé à son usage personnel les fonds mis à sa disposition pour l'armée, est dépouillé de ses titres, envoyé en exil au Houai Ngan, puis à Etsina, enfin au Yun Nan, et obligé de remettre le commandement de ses troupes à Yuekoutchar et à Yue Yue. Hama devenu premier ministre nomme Sué Sué chef des censeurs et fait tuer Toktagha dans son exil au Yun Nan. Ce ministre âgé de 42 ans était merkite d'origine; les Chinois l'appellent TOTO. Il « joignait à une taille haute, mais bien prise, un air grand et majestueux, et une force extraordinaire; naturellement doux, modeste et affable, jamais il ne se prévalut de son mérite; avec ces qualités, il remplit les postes les plus relevés : désintéressé et ennemi des plaisirs qui traînent à leur suite la débauche, il se plaisait avec les sages et les personnes instruites, qu'il respectait et protégeait. Il montra une fidélité à toute épreuve envers son souverain, et sa disgrâce est un reproche éternel qui couvre d'opprobre les Grands de la Cour de Chouen Ti¹. »

1. MAILLA, IX, p. 615.